INTRODUCTION A LA DÉMOCRATIE (RÉELLE)

Fabien NATHAN & Gérard VOLAT

Association Emanciper Groupe Local Les 2 Savoie du Réseau Salariat

4 sessions au café associatif La Nébuleuse 6, 13 et 27 janvier 3 février 2023

http://emanciper.org emanciper@riseup.net 06 21 04 69 91



Emanciper est une association qui a pour objet la réflexion et l'action, en vue de libérer les individus, les groupes et la société des formes les plus prégnantes de domination.

Notre association vise à faire avancer la démocratie réelle à tous les niveaux et à faire progresser l'idée et la pratique du Salaire à vie.





AQCV

PLAN DES 4 SESSIONS

1. Histoire et caractères du 'gouvernement représentatif'

- 1.1. Évolution du concept de démocratie
- 1.2. Idéologie des fondateurs des régimes représentatifs
- 1.3. Nature et formes du gouvernement dit 'représentatif'
- 1.4. Le peuple, lui, réclamait la démocratie directe

2. La démocratie dans l'histoire

- 2.1. Athènes au 5è et 4è siècle avant J.C
- 2.2. Moyen-âge et époque classique
- 2.3. Usages historiques du tirage au sort
- 2.4. La Commune de Paris Résumé: caractères de la démocratie vs. des régimes 'représentatifs'

3. Expériences démocratiques actuelles

- 3.1. La Commune du Rojava
- 3.2. Expériences démocratiques municipales proches
- 3.3. Dans le monde en développement
- 3.4. Panels, conventions, assemblées
- 3.5. Exemples divers dans d'autres domaines

4. Propositions pour une transition démocratique

- 4.1. Généralités sur le RIC
- 4.2. Le système Suisse
- 4.3. Avantages et points de vigilance du RIC
- 4.4. Le RIC en France
- 4.5. Autres pistes de démocratisation

RÉSUMÉ DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS

- Les régimes actuels abusivement appelés « démocraties » sont des oligarchies dites représentatives, profondément et <u>intrinsèquement</u> contre leurs peuples.
- La démocratie, pouvoir du peuple, a été beaucoup pratiquée à travers l'histoire : Athènes, assemblées de villages, villes, communautés, communes...
- Elle a peu de points communs avec les régimes représentatifs comme le nôtre (voir tableau).
- Des systèmes démocratiques ou des formes démocratiques existent dans de nombreuses villes ou villages, en Syrie du Nord, dans les communautés autogérées des pays en développement, dans les mouvements sociaux, certaines entreprises, dans le monde numérique, etc.
- Un grand nombre de pratiques démocratiques existent en France et à travers le monde, base à généraliser pour une transition vers la démocratie.

4. Propositions pour une transition démocratique

4.1. Le RIC, référendum d'initiative citoyenne GÉNÉRALITÉS

- Référendum = question posée aux citoyens. Pour ou contre telle proposition.
- 5^{ème} République:
 - <u>seul le président</u> de la Rép. peut déclencher un référendum (plébiscite). 2008: traité de Lisbonne = coup d'Etat, violation du référendum TCE 2005.
 - <u>Référendum d'initiative partagée (RIP)</u>: initiative parlementaire pour un projet de loi. 1/5 parlementaires (185 députés et sénateurs) + 1/10 corps électoral (4,7 M signatures) => inapplicable. **Le RIP tue le RIC.**
- RIC: les citoyens proposent et tranchent.
- 80% Français favorables: sondage IFOP 2017



https://www.clic-ric.org/wpcontent/uploads/2017/10/ifopfocus-nc2b0-158.pdf



Un peu de vocabulaire sur le RIC

Constituant: modification de la Constitution

Abrogatoire: annulation d'un texte ou d'une décision

Révocatoire: destitution d'un élu ou d'un mandataire

<u>L</u>égislatif: adoption d'un texte de loi, décret, règlement...

- Les 4 = *RIC CARL*.
- Sans limitation de champ d'application = en toutes matières
 (ETM)
- Modalités définies par le peuple (et non par les élus): écrit par nous-mêmes (EPNM)

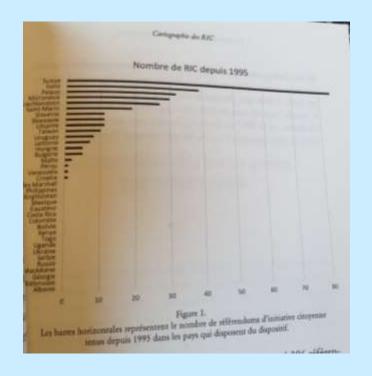


Interro: que faut-il instaurer pour obtenir le maximum du RIC?

Un RIC CARL ETM EPNM!

RIC DANS LE MONDE

RIC existe dans 36 constitutions nationales (K)enya, Palaos, Croatie, Lituanie, Philippines. Modalités très différentes, souvent très restrictives => Seuls 18 l'ont effectivement utilisé



Raul Magni-Berton et Clara Egger (2019), RIC. Le référendum d'initiative citoyenne expliqué à tous, FYP éditions. Fig. 1 p 85.

- 2 fournissent nationalement un réel dernier mot sur les élus: Uruguay et Suisse.
- Plus de la moitié des votations populaires qui ont lieu chaque année sur la planète ont lieu en Suisse
- En France, **74% de la population est favorable au RIC** d'après un sondage en 2017. Proportions similaires dans d'autres pays d'Europe.

RIC DANS LE MONDE

- **RIC abrogatoire:** en Italie seuil d'approbation trop élevé et interdiction de certaines matières (fiscalité et traités). Slovénie : 11 referenda abrogatoires tenus depuis 1996
- **RIC révocatoire**: 53 élus révoqués aux USA depuis 1911. Wisconsin 1862 : gouverneur empêché de doubler son salaire. Existe au Pérou, Bolivie, Colombie, Equateur, Venezuela. En Californie, le gouverneur Gray Davis fut chassé du pouvoir par une pétition victorieuse exigeant de nouvelles élections en 2003.
- **RIC constitutionnel** existe dans 24 Etats des Etats-Unis, avec un usage fréquent. Ex : Californie, Oregon, Arizona. Existe en Bolivie et au Vénézuéla, mais avec 20% et 15% de l'électorat => jamais atteint.
- Seuls 3 pays ont un RIC constitutionnel qui fonctionne bien :
- Suisse,
- Lichtenstein (déclenché par 1500 signatures) et
- Uruguay (mais 10% électeurs pour le déclencher + quorum d'approbation de 35% des électeurs) => seulement 5 déclenchés dont 2 approuvés.

4.2. La Suisse



Mais comment ont-ils donc obtenu leur RIC?

- Longue tradition d'assemblées décisionnaires (*Landsgemeinde*) depuis le 13ème siècle dans les cantons et communes. Canton d'Uri dès 1231: pouvoirs de justice, police, commerce, etc. et droit d'initiative pour tout homme dès 14-16 ans.
- Directoire Français conquiert la Suisse et veut en finir avec ça (1798). Il instaure une République unitaire
- \Rightarrow insurrections populaires parfois armées dans les communes et cantons, rétablissement des cantons et landsgemeinde, puis conquête du droit de réviser la constitution dans la $1^{\text{ère}}$ constitution fédérale en 1848.
- \Rightarrow Grâce aux insurrections et à la pression populaire, le RIC s'impose dans tous les cantons entre 1845 et 1921.
- Conquête du référendum facultatif (abrogatoire) fédéral en 1874, puis de l'initiative législative fédérale en 1891, malgré la résistance farouche du parlement.

Il aura donc fallu des insurrections populaires puis des pressions fortes des citoyens, partis et organisations de la société civile pour imposer le RIC aux élus.

LE SYSTEME SUISSE AUJOURD'HUI

- 8M habitants, 26 cantons, 2300 communes, 4 langues, 5,5M inscrits sur listes électorales.
- 3ème pays au monde selon l'indice de bonheur (France: 25è). 1er/4è en espérance de vie masc/fem.
- RIC constituant, législatif, abrogatoire. Pas révocatoire au niveau national (oui dans 6 cantons).
- **100 000 signatures** (1,8% inscrits) sur 18 mois : **RIC constituant** (« initiative »). Approbation par majorité absolue des votants + des cantons.
- 50 000 signatures (0,9% inscrits) sur 12 mois ou 8 cantons: RIC abrogatoire (« référendum facultatif »). Approbation à la majorité simple des exprimés. Chaque loi n'est promulguée qu'au bout de 100 jours, pour permettre aux citoyens de lancer un éventuel référendum facultatif
- Référendum obligatoire: changements de constitution, adhésion à organismes supranationaux, lois d'urgence.



Genève, à 86 km de Chambé



SYSTÈME SUISSE – suite

- Nombreuses modalités supplémentaires au niveau cantonal: référendum obligatoire (dans tous les cantons), facultatif, initiative populaire (partout), référendum financier, révocatoire (d'un conseil entier, = élections anticipées; dans 7 cantons), motion populaire (proposition à l'adresse du parlement), landsgemeinde,
- et municipal (mêmes instruments; parfois votations à main levée en Assemblée dans les petites communes)

=> 3 niveaux de votations populaires!

- On vote 4 dimanches par an au niveau fédéral, sur plusieurs objets. Cantons et communes essaient de caler leurs référendums aux mêmes dates, programmées plusieurs années à l'avance.
- Entre 1891 et 2018:
- 464 initiatives lancées, 333 ont abouti (nombre de signatures), 100 retirées, **215 votées** au niveau fédérales dont seulement **22 approuvées** (10% de réussite) et 194 rejetées;
- **186 référenda abrogatoires** depuis 1874. **106 lois abrogées**, pourtant votées par le parlement.





SYSTÈME SUISSE – suite

Grâce au RIC, les citoyens ont toujours le dernier mot. Ils peuvent approuver ou rejeter chaque décision

Exemple de votations pour/contre:

- Un nouveau stade à Zurich (non)
- Achat d'avions de combats (oui à une poignée de voix), suppression de l'armée (non)
- Interdiction totale des pesticides et de leur importation (non)
- Limiter les écarts de salaire de 1 à 12 (non)
- Adhésion à l'UE (non à 77%)
- Aliments sans OGM (oui en 2005)
- Limitation du nombre de résidences secondaires dans chaque commune: 20% logements et de la surface habitable (oui en 2012)
- Limiter les rémunérations abusives des dirigeants des SA (oui en 2013 contre l'avis du conseil fédéral). Vote obligatoire par l'AG et interdiction indemnités départ, rémunérations anticipées, primes d'achat ou vente d'entreprise.
- Sortie du nucléaire (non à 54%)
- Pour un revenu de base (non 77%)
- Monopole de la création monétaire à la Banque Centrale (non 76%)



SYSTÈME SUISSE – suite

- «halte à la construction de centrales nucléaires (moratoire)» : adopté en 1990
- interdiction d'abattre le **bétail** de boucherie sans l'avoir préalablement étourdi : adopté en 1893
- Adhésion à l'ONU : adopté en 2002
- «pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit»: priorité au rail, ferroutage, mise en conformité dans les 10 ans. Pour protéger les vallées contre le transit routier et tenter d'annuler la construction du 2^{ème} tunnel du St Gothard pour faire passer les camions. Adopté en 1994 contre le parlement et le Conseil fédéral qui disaient que ça violait les accords bilatéraux. Finalement, le projet de 2^{ème} tube est soumis à votation et approuvé en 2016.

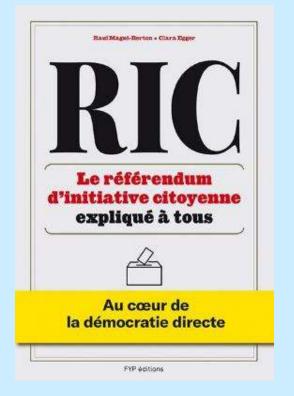


Votation populaire du 13 février 2022 Initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) »



QUELQUES AVANTAGES DU RIC

- Les citoyens sont maîtres de leur destin. Garantit la souveraineté du peuple: législateur en dernier ressort. Les citoyens peuvent proposer ou abroger des règles, lois décisions.
- Ils peuvent modifier la constitution, règle du jeu, loi fondamentale
- Ils peuvent révoquer des élus fautifs. Le RIC dissuade les élus d'aller contre l'intérêt général ou trahir leur mandat.
- Le RIC canalise les conflits de manière institutionnelle => fait diminuer la violence.
- Débats contradictoires, formation d'un avis éclairé sur les grands sujets. Education, culture démocratique se crée.
- Il permet à l'intelligence collective et à la volonté générale de s'exprimer.
- Finalement: permettrait d'instaurer la démocratie en France, de faire une politique écologique et sociale, d'améliorer notre société.



RIC = cheval de Troie démocratique! Matrice pour examiner toute proposition pour changer la société

- Le caractère binaire de la question est une force. « C'est avec un langage binaire que des trésors d'intelligence artificielle ont été construits. Plusieurs questions binaires peuvent, en politique, produire des décisions nuancées et juste. ».
- 1 seul sujet possible à la fois: protège le RIC de toute manipulation.
- Les populations qui disposent du RIC sont statistiquement bcp plus satisfaits de leur système politique que ceux qui ne l'ont pas.
- La simple existence du RIC modifie le comportement des élus : politiques plus conformes aux souhaits de la majorité. Contraire de l'accusation de favoriser les lobbyistes (d'ailleurs, pas plus de lobbys après introduction du RIC). Particulièrement le cas dans les domaines où les préférences des élus et des citoyens divergent. Possibilité d'abroger les décisions contraires à l'avis de la majorité.
- Favorise aussi la **réduction de la dette publique**, des politiques budgétaires plus sérieuses.
- Meilleur outil d'éducation populaire : pour éduquer, rien de tel que de décider, et non d'enseigner. Dans les pays à RIC, on observe des citoyens mieux informés, plus compétents et moins manipulables
- Lien fort établi en Suisse et aux Etats-Unis entre démocratie directe (pouvoir du peuple de décider) et bonheur





DESTRUCTION DE QUELQUES IDEES RECUES

- Les arguments hostiles au suffrage universel avant son instauration sont très semblables aux arguments contre le RIC.
- **Bakounine** : démocratie directe ne fonctionnerait que si peuple éduqué, ne permet pas de combattre la bourgeoisie. Or : principaux opposants au RIC sont dans la bourgeoisie !
- Peine de mort : légende de pdt éclairé contre opinion bornée. En fait, nombreux défenseurs de l'abolition dès la Révolution. Opinions fluctuantes à ce sujet. Avec un RIC dès le 19è s, il est très probable que la peine de mort eût été abolie bien avant. France = dernier grand pays européen à l'avoir aboli ! USA : dans la plupart des Etats qui ont le RIC, peine de mort peu pratiquée ou suspendue. Suisse : depuis l'abolition en 1942, jamais remise en cause. Aucun pays qui dispose du RIC n'a jamais réintroduit la peine de mort après abolition.
- RIC pas frein à l'extension des droits civiques. Ex des Etats-Unis : suffrage féminin adopté par référendum dans de nbx Etats bien avant d'autres Etats sans RIC et bien avant l'adoption fédérale en 1920. Idem droit de vote des Indiens dans 3 Etats par référendum années 1950 (Idaho, Maine, Minnesota).
- Exemple de mesures progressistes approuvées par RIC dans le monde :
- Journée de 8h de travail : Colorado, 1912
- Abolition du travail des enfants : Arizona et Arkansas, 1914
- Suppression du Sénat : Bavière, 1998
- Abolition de l'immunité parlementaire : Ukraine, 2000
- Ecole maternelle publique universelle : Floride, 2002
- Augmentation du salaire minimum : Nevada, 2004
- Mise en place d'un salaire minimum: Genève, Neuchâtel, Jura, Tessin et Bâle-Ville (rejeté au niveau fédéral en 2014)
- Refus des JO 2026 : Sion, 2018



Le diable est dans les détails avec le RIC

- Modalités d'application peuvent transférer la souveraineté au peuple...ou rendre inopérante, voire travestir la volonté générale.
- Initiative peut être confisquée (ex: RIP) ou limitée à des champs restreints (≠ ETM) ou seulement révocatoire (≠ CARL).
- Filtres et règles d'application peuvent le rendre inapplicable.

Ex: un seuil à 10% du corps électoral (vs. seuil à 1%) ou un temps de collecte trop court ou une trop grande complexité. Ou une censure du conseil constitutionnel.



POINTS DE VIGILANCE - SUITE

- 4. Transition
- 4.3. Avantages et points de vigilance du RIC

- Accessibilité de l'initiative à des citoyens sans moyens?
- Organisation du débat: ne doit pas être confisqué par les médias dominants. Chaque « camp » doit avoir la possibilité d'informer complètement la population. Suisse: tout sur internet + livrets + débats contradictoires dans les médias.
- Subtil : des **campagnes tardives et courtes** poussent plus les votants à s'informer que des campagnes précoces et longues.
- Modalités de vote claires, accessibles, fréquence acceptable (ex Suisse: 1 série de votations tous les trimestres au niveau fédéral), ouvertes aux citoyens voire habitants
- **Décisions doivent être obligatoires** dans un délai rapide et s'imposer aux élus.



4.4. Propositions d'instauration du RIC en France

- Myriade d'organisations: gilets jaunes, Etienne Chouard, gentils virus, Article 3, MCP, espoir RIC, operation RIC, M1D, Demos Kratos, culture RIC, convergence RIC, ...
- Antériorité historique: association Article 3 depuis plus de 20 ans (Yvan Bachaud)



https://www.article3.fr/



Les articles 11, 24, 39, 60 et 89 de la constitution sont modifiés pour prendre en compte la nouvelle rédaction de l'article 3.









4.4. RIC en France

MOUVIAMENT CONSTITUANT FOPULAIRE

Actualités Participer v Ressources v À propos v Contact FAQ Q

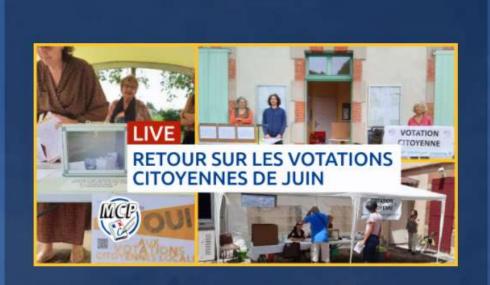
Mouvement Constituant Populaire

POUR UN **PROCESSUS** CONSTITUANT POPULAIRE PERMANENT

"Il faut couper le mal dans sa racine", Philonide.

Participer

Les dernières actu



MARDI 6 JUILLET 20H: LIVE RETOUR SUR LES VOTATIONS CITOYENNES DE JUIN

Rejoignez un live avec Akina et Jérémie du MCP pour un retour d'expérience sur les premières votations MCP.

UN PROCESSUS CONSTITUANT POPULAIRE PERMANENT POUR

UNE VRAIE DÉMOCRATIE

EN FRANCE

LA DÉMOCRATIE, C'EST LE POUVOIR AU PEUPLE

- Le pouvoir au peuple, c'est a minima le pouvoir de réviser à tout moment notre Constitution, texte juridique suprême, supérieur y compris aux traités internationaux, et qui décrit les règles de délégation et d'exercice des fonctions communément appelées "pouvoirs" (législatif, judiciaire, exécutif, monétaire, médiatique, etc.). Ce pouvoir, qui définit tous les autres, est communément appelé "pouvoir constituant". Il revêt deux aspects : pouvoir d'initier une révision, pouvoir d'approuver une révision. Ces deux aspects sont inaliénables en démocratie.
- La seule procédure qui ne délègue aucun des deux aspects du pouvoir est le référendum d'initiative citoyenne (RIC). Cette procédure, pour être légitime, doit être écrite par les citoyens euxmêmes. Le pouvoir en démocratie a donc pour mode d'expression minimal et non négociable la procédure du RIC constituant écrit par les citoyens eux-mêmes. Dans toutes les procédures constituantes complémentaires éventuelles, l'approbation finale doit se faire par référendum. Voilà ce qu'on appelle Processus Constituant Populaire Permanent.

- L'unique revendication qui puisse faire l'unité des mouvements populaires est celle d'une vraie démocratie. Car les mouvements populaires reposent leur légitimité sur cette certitude qu'ils sont majoritaires dans le pays. Car la démocratie offre à toutes les autres revendications, parfois contradictoires, une chance égale de se voir satisfaites.
- Une vraie démocratie est de plus une obligation pour ceux qui ambitionnent une victoire durable. Car sans soutien d'une majorité, tout acquis manquera de légitimité et sera inévitablement remis en cause. Car tant que le pouvoir appartient aux puissants, tout ce qu'ils concèdent, ils peuvent et vont nous le reprendre. Le combat pour une vraie démocratie, pour un Processus Constituant Populaire Permanent, est donc le premier à mener. Le MCP met de côté toutes les autres revendications, qui divisent le peuple, le temps de ce combat.

LA DÉMOCRATIE A BESOIN DE VOUS!

NOTRE MODE D'ACTION : L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le MCP veut coordonner les actions qui étaient menées jusqu'ici séparément (votations citoyennes autonomes, ateliers constituants, etc.) afin : de massifier l'éducation populaire; d'augmenter notre capacité à communiquer largement sur nos actions et sur leurs résultats : d'inclure les acteurs du mouvement dans une démarche collective qui leur donne du courage. Pour rendre possible cette coordination à l'échelle nationale, le MCP veut activer et mettre en réseau tous les citoyens favorables à l'objet de son combat mais pas nécessairement actifs.











Raul Magni-Berton et Clara Egger: proposition la plus efficace est de modifier l'article 89 de la constitution.



89.1 L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République sur proposition du Premier ministre, aux membres du Parlement **et aux citoyens.**

89.2 Le projet ou la proposition de révision, **sauf lorsqu'elle est à l'initiative des citoyens**, doit être examiné dans les conditions de délai fixées au troisième alinéa de l'article 42 et voté par les deux assemblées en termes identiques.

89.3 Lorsque la proposition de révision est à l'initiative des citoyens, elle doit mentionner l'identité du ou des porteur(s) de l'initiative, le titre, le but de la proposition et l'amendement de la Constitution entièrement rédigé.

89.4 La proposition de révision à l'initiative des citoyens est déposée auprès d'un tribunal d'instance, qui dispose d'un délai de 20 jours à compter du dépôt pour statuer sur sa conformité à la forme décrite à l'alinéa précédent, à l'issue duquel la proposition est considérée comme valide. La proposition valide est publiée officiellement et est accompagnée d'un support papier et numérique où les citoyens peuvent apporter leur soutien. En cas de rejet, le tribunal d'instance produit une décision publique motivée.

89.5 La proposition de révision d'initiative citoyenne doit recueillir 700 000 signatures d'électeurs dans un délai de 18 mois à compter de sa publication officielle.

89.6 Les signatures de soutien à une proposition de révision d'initiative citoyenne, en format papier ou numérique, doivent être accompagnées des nom d'usage, prénom, date de naissance et adresse du signataire. La validité des signatures est contrôlée par la Cour de cassation dans un délai qui ne peut dépasser une durée maximale de 4 mois.

89.7 Une fois validée ou le délai expiré, le président soumet la proposition de révision au référendum dans un délai compris entre 3 mois et 1 an. Aucun référendum ne peut être tenu pendant les 90 jours qui suivent la tenue d'un référendum.

89.8 Les référendums sont précédés d'une campagne garantissant la diffusion de débats contradictoires et de toutes les informations nécessaires à un choix éclairé.

89.9 La révision est définitive après avoir été approuvée par référendum.

89.10 Les autres modalités d'application du présent article sont fixées par une loi organique.

Toutefois, le projet de révision n'est pas présenté au référendum lorsque le Président de la République décide de le soumettre au Parlement convoqué en Congrès ; dans ce cas, le projet de révision n'est approuvé que s'il réunit la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Le bureau du Congrès est celui de l'Assemblée nationale.

Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire. La forme républicaine du Gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision.



HTTP://ESPOIR-RIC.FR



Mouvement politique et candidate pour l'élection présidentielle 2022, afin d'instaurer le RIC Constituant et une vraie démocratie

POUR LA DÉMOCRATIE!

Profitons de la présidentielle pour promouvoir le RIC Constituant et la démocratie.

Pour que le peuple français prenne en main son destin,
notre candidate Clara Egger accepte de relever le défi de l'élection.
L'instauration du RIC Constituant est l'unique programme d'Espoir RIC 2022.

SOUTENEZ L'ESPOIR D'UN PROGRÈS DÉMOCRATIQUE EN 2022

Abonnez-vous à la newsletter

Actualités

Réforme des retraites

Nous lançons une campagne de sensibilisation sur le RIC veto à destination de toutes les personnes qui souhaiteraient pouvoir s'opposer à la réforme des retraites.

80% des Français sont opposés à la réforme des retraites et pourtant, ils sont impuissants... 75% des Français pensent que malgré la forte opposition, la réforme aura lieu quand-même Il nous faut un nouveau droit politique, celui de pouvoir s'opposer aux lois injustes!

Signer la pétition sur la réforme des retraites

Réforme des retraites C'est NON!

Signez la pétition pour le droit de veto

4.5. Autres pistes de démocratisation

Améliorer les élections

- <u>Jugement majoritaire</u>: inventé par 2 chercheurs CNRS. Note (mention TB, B, AB, passable, insuffisant, à rejeter) à chaque candidat. Est élu celui qui reçoit la meilleure mention majoritaire (50 % des électeurs jugent qu'il mérite au moins cette mention). Utilisable pour des décisions aussi.
- <u>Elections sans candidats</u> (petits groupes).
- Quotas minimaux obligatoires en nombre de suffrages exprimés / corps électoral
- Annulation si vote blanc > tel % age ou quorum non atteint
- interdiction des sondages électoraux
- Proportionnelle intégrale

Contrôler les gouvernants

- Rotation rapide des mandats,
- Non-cumul des mandats entre eux et dans le temps,
- Reddition régulière de comptes et transparence permanence,
- Mandat impératif de la part de la base vers son mandaté,
- Contrôles indépendants partout par des citoyens tirés au sort,
- <u>Révocabilité</u> permanente des mandatés,
- Responsabilité pénale des mandatés.

4. Transition



https://fr.wikipedia.org/wiki/Jugement_majoritaire https://app.mieuxvoter.fr

4. Transition4.5. Autres pistes

- Sénat citoyen tiré au sort avec le dernier mot sur l'Assemblée
- **RIC** pour abroger ou proposer des lois, traités et modifier la constitution
- Votations de toutes les grandes décisions et lois
- Plateformes nationales et locales de projets à financer
- Assemblées locales décisionnelles de citoyens (quartiers, villes, villages)
- Constituante citoyenne entièrement tirée au sort puis RIC constituant
- Convention de citoyens sur des sujets sensibles ou complexes + référendum
- Brevet d'aptitude aux charges politiques en fin de scolarité obligatoire



https://www.senatcitoyen.fr



Avantages du tirage au sort (TAS)

- Pas de démagogie: car pas de campagne ni candidats
- Évite la corruption des candidats: car pas de sponsor
- Equitable, impartial : échantillon représentatif
- Permet l'égalité d'accès au pouvoir (isocratie)
- Emancipe et responsabilise: pas de compétences a priori mais acquisition pendant le mandat
- Pacifiant: pas de gagnants qui soumettent les perdants
- Égalitaire: pas de domination sur les non-tirés au sort
- **Protège des abus de pouvoir**: collégialité, donne le pouvoir à ceux qui n'en veulent pas, contrôle
- Découple pouvoir politique et économique

D'après https://www.chouard.org/dossiers/tirage-au-sort/



Le <u>klerotèrion</u>, machine à tirer au sort



Permettre l'expression des citoyens

- Education à la démocratie, à l'expression et au débat partout
- Consultations des citoyens en temps réel sur des propositions (réseaux sociaux, web...)
- Politique de **médias citoyens** et **contrôle citoyen** des **médias.** Cf. proposition Rimbert de sécurité sociale du média.
- Sécurités sociales sectorielles gérées par les citoyens. Ex. media, alimentation, transport, eau, énergie...
- Socialisation des entreprises: modèle des SCOP, SCIC pour autogestion.
- Couverture de l'ensemble du territoire en lieux de réunion, de répétition, d'art et d'exposition ouverts à tous et autogérés.



Séparer 6 pouvoirs

Terrill Bouricius propose 6 organes de décision :

- Conseil de définition des priorités : choisit les sujets (mise à l'agenda)
- Panels d'intérêt : proposent législation sur un thème donné
- Panels d'examen : présentent des propositions de loi
- Jury des politiques publiques : vote les lois
- Conseil de réglementation : décide règles et procédures des travaux législatifs
- Conseil de surveillance : contrôle processus et traite réclamations.

Permet de **combiner** différentes tailles, durées, modes sélection, méthodes délibération et dynamiques groupe.

5 domaines d'application pour la transition vers la démocratie :

- pour élaborer une seule loi ;
- toutes les lois d'1 domaine ;
- améliorer qualité délibérations ;
- remplacer ou compléter 1 chambre élue ;
- prendre en charge tout le processus législatif.

2013, Democracy Through Multi-Body Sortition: Athenian Lessons for the Modern Day, in Journal of Public Deliberation https://delibdemjournal.org/article/id/428/

4. Transition
4.5. Autres pistes

- Généralement, dictature ou oligarchie en entreprise
- Mais l'autogestion existe et est efficace !
- Exemple de la SCOP TI (Usine Fralib, ex thé Eléphant, à Gemenos).
 Après 1336 jours de grève, les ouvriers ont repris leur usine, réduit les inégalités de salaires et amélioré la production. Création de 2 marques: SCOPTI et 1336.
- Exemple de la sécurité sociale entre 1946 et 1967: entité de droit privée, non étatique, initialement gérée par les bénéficiaires euxmêmes et non l'Etat, qui élisaient les directeurs de caisse. Premières élections en entreprise. Mais rapidement sorties de l'entreprise par le gouvernement, puis confiée au patronat par les ordonnances Jeanneney/de Gaulle en 1967. => Pendant 20 ans, sécu gérée par les ouvriers (plus que le budget de l'Etat!).
- Exemple de l'usine de détergents Viome à Thessalonique (Grèce), reprise par ses ouvriers. Les salaires sont tous égaux. Tous sont codécideurs. Personne ne donne d'ordre à personne. Résultat : se sont mis à produire écologique. Font des fêtes et ont ouvert un centre de santé.





Quid de la « démocratie participative »?

- Les commentateurs politiques et nombre de spécialistes de sciences politique distinguent « démocratie représentative » et « démocratie participative ».
- On a vu que la première est un oxymore, la volonté ne pouvant être représentée.
- La seconde est un péonasme.
- La démocratie participative est censée remédier à la « fatigue démocratique » de nos régimes.
- En réalité, c'est un leurre: on considère le critère de la participation comme déterminant, alors que c'est la décision qui l'est. Ce sont (presque) toujours les élus qui décident à la fin.

=> Le concept de démocratie participative est une tentative de sauvetage du régime d'aristocratie élective



Se désintoxiquer du discours dominant

Quand ils disent	il faut comprendre :
Election, droit de vote	Désignation de notre/nos maîtres
Président de la République	Monarque
Gouvernement, gouvernants, parlementaires, sénateurs, députés,	Oligarques
assemblée nationale, majorité	
Démocratie	Oligarchie
Sénat	Aréopage
Europe	Union contre les peuples
Transition écologique	Productivisme capitaliste
Réforme(r), changement/er, transformation/er, mesures, rénovation/er	Destruction/détruire
Dialogue, délibération, débat	Duperie
Grogne, colère, oppositions	Expression légitime
Egalité, égalité des chances, équité	Inégalité
Emploi, travail, activité	Soumission aux patrons
Lutte(s) contre les/l'injustice(s), les/l'inégalité(s), la précarité	Lutte pour les/l'injustice(s),
	les/l'inégalité(s), la précarité
Solidarité	Inégalité
Peur d'embaucher	Rapport de force salarial
Employeur	Patron

RÉSUMÉ - CONCLUSION

- Les régimes actuels abusivement appelés « démocratie » sont des oligarchies dites représentatives, profondément et <u>intrinsèquement</u> contre leurs peuples.
- La démocratie, pouvoir du peuple, a été beaucoup pratiquée à travers l'histoire : Athènes, assemblées de villages, villes, communautés, communes...
- Elle a peu de points communs avec les régimes représentatifs (voir tableau).
- Des systèmes démocratiques ou des formes démocratiques existent dans de nombreuses villes ou villages, en Syrie du Nord, en Suisse, au Mexique, dans les communautés autogérées des pays en développement, dans les mouvements sociaux, certaines entreprises, dans le monde numérique, etc.
- Un grand nombre de pratiques démocratiques existent en France et à travers le monde, base à généraliser pour une transition vers la démocratie. Principale clé au niveau national: le RIC constituant.
- La démocratie c'est l'autogestion. Cela implique un état d'esprit, une culture, une volonté de se gouverner nous-mêmes. NB: une telle culture se crée rapidement par des institutions démocratiques. Inutile d'attendre d'hypothétiques conditions de possibilité culturelles ou autres.
- La démocratie est la forme la plus efficace de gouvernement, basée sur la puissance de l'intelligence collective. Clé pour la justice sociale, la transition écologique, le bien vivre, le bien commun.
- Ce travail démontre que c'est possible!
- Une des clés est la CONSTITUTION, loi fondamentale, règle du jeu du pouvoir à écrire par les citoyens euxmêmes (RIC constituant + éventuellement assemblée constituante tirée au sort et avec contributions du reste des citoyens + référendum).

La démocratie, c'est possible!



MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

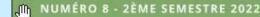
Retrouvez ces présentations et leurs vidéos sur le site de l'association Emanciper:

http://emanciper.org/introduction-a-la-democratiereelle/

> Pour nous soutenir, n'hésitez pas à adhérer:

https://www.helloasso.com/associations/ association-emanciper

> Nous avons aussi un journal en ligne! Déjà 8 numéros parus.



LE JOURNAL D'EMANCIPER

Démocratie réelle et salaire à vie anti-capitaliste



Edito: destruction massive. Mais...

Les capitalistes néolibéraux sont en train de tout détruire en France. Quel que soit le domaine considéré, on observe les mêmes tendances.

Côté expérience usager, des services publics ou privés qui baissent en qualité et dysfonctionnent, sont d'accès beaucoup plus difficiles, souvent numérisés, obligeant l'utilisateur à créer un compte internet, un mot de passe, à passer un temps précieux à remplir des formulaires en ligne, à signer des papiers ou à rechercher des interlocuteurs face à un service déshumanisé ou automatisé.

Côté production, une charge de travail qui augmente avec moins de personnel, moins de moyens matériels, plus de procédures inutiles, compliquées et hors sol, une pression vers la rentabilité immédiate au détriment de la qualité, de l'utilité de ce qui est produit et du sens, la généralisation de la soustraitance ou la privatisation, la récurrence de rachats, cessions ou réorganisations, voire dépeçages d'entreprises, qui désorganisent ou désoptimisent la production et les producteurs; une diminution des efforts de maintenance, d'entretien et de formation, la redéfinition mercantile des formations, diplômes et brevets au détriment des aspects métier, la casse des collectifs de travail, de métier ou syndicaux par l'individualisation des objectifs et les réorganisations, des personnels poussés à bout, un dégoût croissant du travail bullshitisé, finalement la destruction de productions de biens et services ou d'institutions qui marchaient bien - autrefois! - et faisaient la fierté des travailleurs et des citoyens, entraînant un sentiment de décadence ou de déclassement individuel et collectif.

PAGES 1-2 Actu locale

PAGES 3-4 Emanciper l'a fait

PAGES 5-8

Chez nos partenaires

Alpine Alu **PAGE 10-11**

PAGE 12

Kleptocratie et RIC

PAGE 13

Infos diverses

PAGE 14-15 La grande démission'

PAGE 16

Michel Etiévent

PAGE 17

Absurdie

PAGE 18

Duestions aux lecteurs

PAGE 19

Chiffres à penser

PAGE 20

Prochains RDV

PAGE 21-22

Mode d'emploi Liens clicables en rou

- Images cliquables
- PDF zoomable et imprimable

Bonne lecture!

Nº8 - 2e semestre 2022

http://emanciper.org emanciper@riseup.net





2 PETITES QUESTIONS

1. Qu'avez-vous retenu de plus frappant ou utile de ces sessions sur la démocratie?

2. Que faire en priorité pour démocratiser la France?

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Liens choisis sur le RIC

- http://www.espoir-ric.fr/ Candidature présidentielle de Clara Egger Proposition la plus aboutie pour le RIC constituant
- https://www.ric-france.fr et https://www.ric-france.fr et https://culture-ric.fr Mines d'infos sur le RIC
- http://convergence.ric-france.fr/gazette La gazette des amis du RIC

• Suisse :

Emmanuel Daniel (2012), Oui, la Suisse est la meilleure démocratie d'Europe, Slate

http://www.slate.fr/story/62981/suisse-meilleure-democratie-europe

Les votations en Suisse, un modèle pour la France? https://youtu.be/68-JRVGccqY (3mn36)

Démocratie directe: le miracle Suisse https://youtu.be/nROeE2gI97c (20mn35)

Partage du pouvoir en Suisse: du bas vers le haut https://youtu.be/PhfNKHnsTdc.5mn50 (5mn51)

La Suisse, un modèle politique? https://youtu.be/i4ubjJ8VAi0 (7mn51)

Le modèle Suisse: quels enseignements à tirer pour la France? (conférence, 47mn57)

Le RIC expliqué à tous - Conférence d'Albin Guillaud https://youtu.be/ByWGU5vQuk4 (conférence, 47mn35)

- Sénat citoyen : http://www.senatcitoyen.fr
- **Ateliers constituants**: http://chouard.org/blog/tag/ateliers-constituants-2 ou ateliersconstituants.org et http://etienne.chouard.free.fr/Europe

• Scrutin majoritaire:

https://app.mieuxvoter.fr/

https://fr.wikipedia.org/wiki/Scrutin majoritaire

http://candidat-2017.fr/scrutin-alternatif.php

https://usbeketrica.com/article/comment-rendre-le-vote-vraiment-democratique

- Logiciels libres collaboratifs: http://framasoft.org
- Wiki-démocratie :

http://willforge.fr/wikiwil/index.php?title=Wikip%C3%A9dia : un syst%C3%A8me mal connu d%27%C 3%A9criture collaborative d%C3%A9mocratique&redirect=no

Articles d'Emanciper

- Gérard Volat (2022) *RIC constituant: un premier droit politique, un outil d'émancipation,* partie 1 http://emanciper.org/ric-constituant-un-premier-droit-politique-un-outil-demancipation-partie-1/ et partie 2 http://emanciper.org/ric-constituant-un-premier-droit-politique-un-outil-demancipation-partie-2/
- Gérard Volat (2021), *Démocratie, le plus important des fake news*, http://emanciper.org/le-mot-democratie-le-plus-important-des-fake-news/
- Gérard Volat (2021), Élus et administrés ou maîtres et valets ?, http://emanciper.org/elus-et-administres-ou-maitres-et-valets/
- Gérard Volat (2021), Corruption des mots, http://emanciper.org/corruption-des-mots/
- Gérard Volat (2021), Liberté chérie, http://emanciper.org/liberte-cherie/
- Gérard Volat (2021), Loi, liberté et souveraineté, http://emanciper.org/loi-liberte-et-souverainete/
- Fabien Nathan (2021), *La cotisation sociale, c'est révolutionnaire!*, http://emanciper.org/la-cotisation-sociale-cest-revolutionnaire/

Tous nos articles sont à retrouver sur: http://emanciper.org/blog/